

## TCHAD : NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE

La Fédération des bibliothèques de lecture publique du Tchad a vu le jour le 7 octobre 1994, à l'issue d'une assemblée générale constitutive. Cette Fédération est une association de droit tchadien, née d'une forte émergence des volontés locales souhaitant coopérer pour la promotion du livre et de la lecture publique. C'est un véritable cadre de concertation entre les bibliothèques d'Etat, privées, et les associations dont l'activité est orientée vers la lecture publique. C'est aussi, autour du livre, un forum permettant d'animer une politique prenant en compte tous les facteurs qui contribuent au bien-être et à l'épanouissement de toutes les couches de la population.

A quoi servirait une Fédération des bibliothèques de lecture publique là où existe déjà un réseau de lecture publique?

Au Tchad, les bibliothèques privées et les bibliothèques d'Etat assument de la même manière un rôle de service public en participant à la diffusion du savoir, à l'éducation de la jeunesse et à la pluralité des sources d'information. Leur nombre ne cesse de croître: une centaine de bibliothèques sur l'ensemble du territoire ont déjà adhéré au réseau de lecture publique, et plusieurs autres envisagent d'adhérer. Toutes ont besoin d'un soutien en formation, de dotations d'ouvrages, de conseils techniques, de suivi, etc.

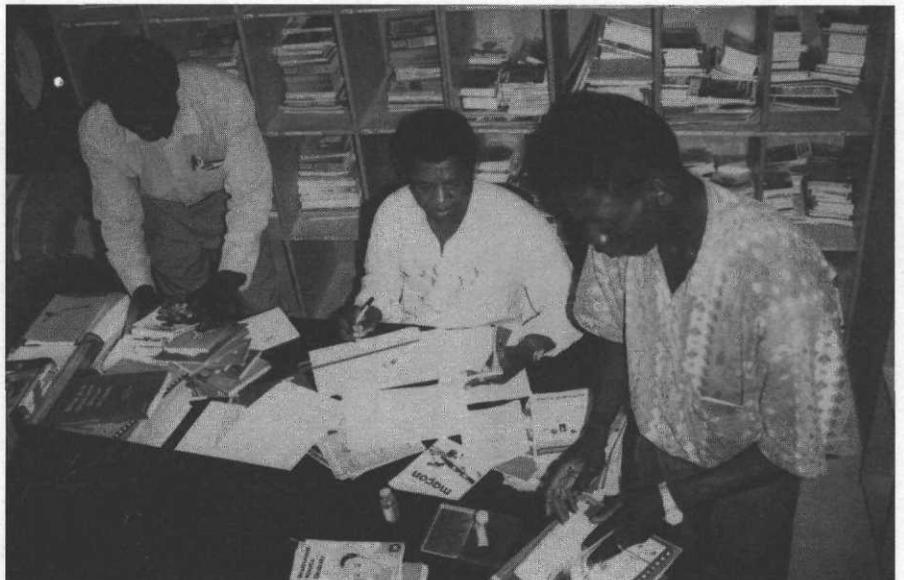
Jusqu'à présent, l'Etat a soutenu, animé et coordonné l'ensemble de ces bibliothèques, par l'intermédiaire du Réseau de lecture publique, né d'une convention financière entre la république du Tchad et la France qui avec son appui a permis la mise en place et le développement du Réseau. Cette convention n'est pas illimitée dans le temps, et à terme la partie tchadienne devrait être en mesure de s'assumer, car il ne s'agit pas en l'occurrence d'une substitution, mais d'un appui.

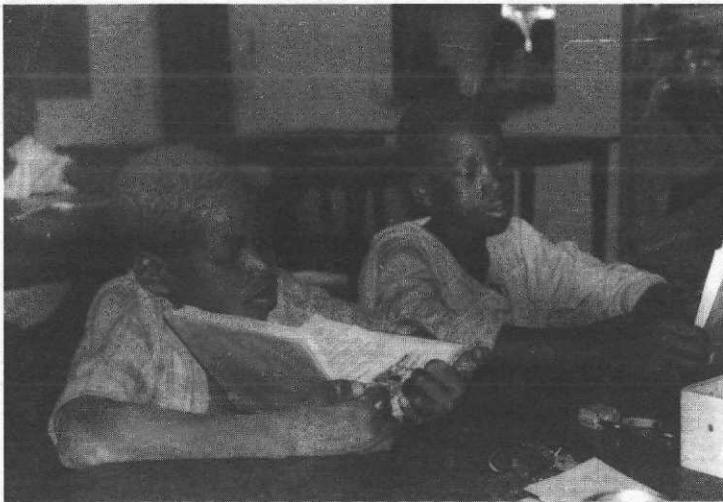
Vu la faiblesse des moyens, tant humains que matériels, dont dispose l'Etat, il était urgent de préparer un transfert de compétences vers une structure capable d'assurer la pérennité des actions entreprises. C'est pourquoi la création d'une Fédération des bibliothèques ne doit pas être considérée comme faisant double emploi, mais comme un outil venant appuyer et fortifier les bases posées par le Réseau Lecture publique.

La naissance de la Fédération présente plusieurs avantages, car en bénéficiant du soutien de l'Etat, elle peut :

- mettre en œuvre les crédits alloués ou reçus par celui-ci

Centrale du Réseau de lecture publique à N'djaména : organisation des dotations d'ouvrages pour les bibliothèques.





Bibliothèque des enfants à Bongor

- développer des partenariats multilatéraux et bénéficier plus facilement des aides d'autres associations et organisations nationales ou internationales poursuivant les mêmes objectifs

- aider à promouvoir la vie associative et inciter les collectivités locales à se prendre en charge.

Conformément à ses statuts, la Fédération des bibliothèques de lecture publique du Tchad se fixe les objectifs suivants:

- promouvoir la lecture publique

- établir un forum de liaison et d'information pour les membres ou personnes intéressées

- produire des documents et diffuser des informations concernant tous les aspects de la gestion des bibliothèques de lecture publique et des métiers du livre

- mettre en oeuvre les aides destinées à promouvoir la lecture auprès du peuple tchadien qu'elle pourrait recevoir, aide privée ou internationale ou aide publique dont l'Etat lui délèguerait la gestion

voir la lecture auprès du peuple tchadien qu'elle pourrait recevoir, aide privée ou internationale ou aide publique dont l'Etat lui délèguerait la gestion

- représenter par mandat les membres auprès des autorités administratives et institutions nationales, étrangères ou internationales sur les questions communes, après avoir consulté la structure habilitée -cette action de représentation s'effectuant indépendamment de l'action de l'association.

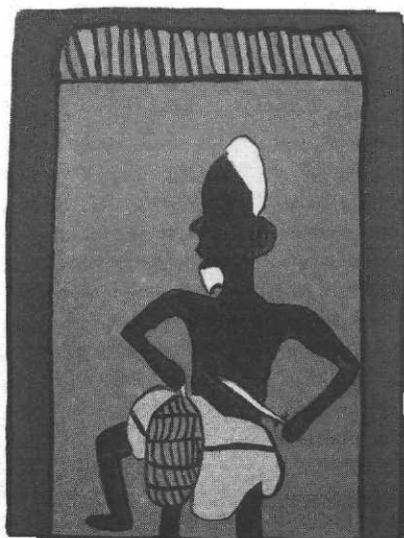
Mettre en oeuvre des objectifs qui soient communs à l'Etat, au privé et au secteur associatif à travers une Fédération, n'est-ce pas là le meilleur moyen de permettre le développement et la promotion des bibliothèques de lecture publique?

Pour grandir et se développer, cette entreprise d'utilité publique a besoin du soutien des partenaires étrangers. Aussi lançons-nous un appel pressant aux institutions culturelles du monde du livre et de la lecture, pour leur précieux concours, tant matériel et technique que moral, afin de faire de cette expérience une réussite.

Issa Bongo

*Responsable du Réseau de lecture publique du Tchad*

## UNE EXPO, UN STAGE... POUR PROMOUVOIR LA LECTURE CHEZ LES JEUNES CENTRAFRICAINS



L'exposition « Livres africains pour la jeunesse », accueillie au Centre culturel français de Bangui du 24 octobre au 5 novembre 1994, fut l'un des points forts de l'animation du « Temps des Livres ». Cette initiative conjointe du Centre culturel et du Projet de Développement culturel (PDC) a également été conçue comme support à des actions plus larges et complémentaires: formation à l'animation des bibliothécaires centrafricains, information sur la production éditoriale auprès d'éducateurs, de diverses institutions, de la librairie locale...et surtout promotion de la lecture auprès des jeunes, d'abord à partir du CCF puis, par le réseau des centres de lecture publique, dans les quartiers de Bangui et en province.

L'intérêt de relater cette expérience, après celles qui se sont déroulées depuis 1991 à travers l'Afrique, tient au contexte actuel centrafricain en matière de lecture : grande pénurie de l'offre en direction des jeunes, mais aussi émergence de volontés, de moyens et de structures propices à la formation d'un véritable réseau de bibliothèques. Cette exposition fut à la fois un révélateur des manques et le témoin de l'avidité de lecture du jeune public.